

direc

**ARC ÉNERGIES MAURIENNE****DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL****N°2024-021****Séance du 13 novembre 2024**

Le treize novembre deux mille vingt-quatre à 18 heures 30, Le comité syndical s'est réuni 50, place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BORDON.

**Les membres du comité syndical présents :**

Gérard BORDON, Philippe GIRARD, Abdelhamid BELHADDAD, Martine MARTY, Philippe BOST, Mathilde SONZOGNI, Jean-Michel STASIA, Philippe OLIVE, Romain CUGNET, Jean-Claude CHAPPELLAZ, José ACEBEDO CANDIL, Annie BONNIVARD.

**Absents excusés :** Roberto SAILIS, Noël LACROIX donne procuration à Jean-Claude CHAPPELLAZ, Martine REFFET donne procuration à Romain CUGNET

**Absents non excusés :**

**Secrétaire de séance :** Martine MARTY

**Date de Convocation :** 6 novembre 2024

Membres en exercice : 18

Présents : 11 puis 12 à partir du point 4

Votants : 12 (dont 1 procuration)

**4. ASSUJETTISSEMENT DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Nous avons reçu un courrier de l'administration fiscale au sujet de l'assujettissement de l'impôt sur les sociétés.

Cela fait quelques temps que nous travaillons conjointement avec les autres ELD notamment Thônes, Synergie Maurienne et SEET pour rassembler l'ensemble de éléments concernant l'assiette de nos activités assujettie à l'IS. Afin de montrer notre bonne volonté auprès de l'administration et de la trésorerie, l'ensemble des ELD ont travaillé sur un modèle de délibération (qui dépend uniquement des activités de chacun).

L'idée globale est la suivante :

- Il n'y a pas de cadre en place concernant cet impôt pour les régies électriques, afin de définir un cadre, l'ensemble des ELD des Savoies vont :
  - o Mise en avant de nos activités assujetties ou non assujetties et justifications
  - o Mettre cela en place en 2025

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la délibération et demande au directeur de rédiger un courrier de réponse qui sera faite à l'administration fiscale.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

,Le Président,

Gérard BORDON